

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 2 JUILLET 2019 À 18 HEURES 30

N° DEL2019_126 : AMÉNAGEMENTS DE VOIRIES SUR LA COMMUNE DE CARLUS
– DEMANDE DE SUBVENTION

L'an deux mille dix neuf, le deux juillet

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 2 juillet 2019 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Madame Delphine DESHAIES-GALINIE

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Fabien LACOSTE, Dominique SANCHEZ, Odile LACAZE, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Michel FRANQUES, Bruno LAILHEUGUE, Jean-Michel BOUAT, Steve JACKSON, Michèle BARRAU-SARTRES, Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Michel MARTY, Jean-François ROCHEDREUX, Pascal PRAGNERE, Laurence PUJOL, Joëlle VILLENEUVE, Louis BARRET, Yves CHAPRON, Jean ESQUERRE

Membres présents non votants :
Messieurs Philippe GRANIER, Jacques ROUSSEL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Dominique MAS (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Naïma MARENGO (pouvoir à Laurence PUJOL), Sylvie BASCOUL-VIALARD (pouvoir à Michel FRANQUES), Geneviève PEREZ (pouvoir à Louis BARRET), Patrick BETEILLE (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Enrico SPATARO (pouvoir à Steve JACKSON), Jacques ROYER (pouvoir à Jean-François ROCHEDREUX), Claude JULIEN (pouvoir à Pierre DOAT), Blandine THUEL (pouvoir à Robert GAUTHIER), Bruno CRUSEL (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Marie-Louise AT (pouvoir à Jean ESQUERRE)

Votants : 41

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 2 JUILLET 2019

N° DEL2019_126 : AMÉNAGEMENTS DE VOIRIES SUR LA COMMUNE DE CARLUS – DEMANDE DE SUBVENTION

Pilote : Maîtrise d'ouvrage et programmation des travaux

Madame Delphine DESHAIES-GALINIE, rapporteur,

L'Agglomération va procéder au reprofilage du chemin de Lascombes et à la réfection du trottoir de la rue de l'école sur la commune de Carlus. Ces aménagements sont envisagés en 2019.

A l'issue des études de projet, le montant des opérations est évalué à 18 912,00 € HT.

Cette opération est éligible au fonds de développement territorial – aide à la voirie d'intérêt local – dotation 2019.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

DEPENSES € HT		RECETTES € HT	
Réfection du trottoir rue de l'école	13 797,00	Département du Tarn	7 209,87
Chemin de Lascombes	5 115,00	Communauté d'agglomération de l'Albigeois	11 702,13
TOTAL	18 912,00	TOTAL	18 912,00

Je vous propose de solliciter la subvention prévue au plan de financement auprès du Département du Tarn.

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis du Bureau communautaire du 4 juin 2019,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le plan de financement prévisionnel des opérations « réfection du trottoir de la rue des écoles » et « aménagement du chemin de Lascombes » sur la commune de Carlus comme suit :

DEPENSES € HT		RECETTES € HT	
Réfection du trottoir rue de l'école	13 797,00	Département du Tarn	7 209,87
Chemin de Lascombes	5 115,00	Communauté d'agglomération de l'Albigeois	11 702,13
TOTAL	18 912,00	TOTAL	18 912,00

SOLLICITE les subventions prévues au plan de financement auprès du Département.

DIT QUE les crédits nécessaires sont prévus au budget général de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

DIT QUE, dans le cas où les subventions accordées seraient inférieures au montant sollicité, le plan de financement prévisionnel sera modifié en conséquence et la différence à la charge de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

AUTORISE madame la présidente ou son représentant à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de ces opérations.

Pour extrait conforme,
 Fait le 2 juillet 2019,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL